Commune de Tresserre

Plan Local d'Urbanisme

Modification n°1

Pièce n°5a – Liste des emplacements réservés avant et après modification

Procédure	Prescription	Arrêt du projet	Approbation
Elaboration			10.03.2014
Mise en compatibilité			21.05.2015
Modification n°1	17.04.2019		

Agence b+p

HG&C AVOCATS

URBANIS
Agir pour un habitat digne et durable

Agence de Nîmes

188, Allée de l'Amérique Latine
30900 NÎMES
Tél. 04 66 29 97 03
Fax 04 66 38 09 78
nimes@urbanis.fr

Mairie de Tresserre

Place Nova
66 300 TRESSERRE
Tél : 04 68 38 80 34
mairie@tresserre.fr

URBANiS
Agir pour un habitat digne et durable

Équipe **URBANiS**

Responsable Développement :
Solveigh ULRICH
solveigh.ulrich@urbanis.fr

Chef de projet, Urbaniste
Corinne Snabre
corinne.snabre@urbanis.fr

Cartographe
Marie MELETOPOULOS
marie.meletopoulos@urbanis.fr

Contact **URBANiS**
Agence régionale de Nîmes
188 allée de l'Amérique Latine
30 900 Nîmes

04 66 29 97 03
nîmes@urbanis.fr

Antenne de Perpignan
5 rue de la Fusterie
66 000 Perpignan

04 68 63 76 80
perpignan@urbanis.fr

www.urbanis.fr

URBANiS
certifié
ISO 9001
depuis 2003

Liste des emplacements réservés avant modification n°1 du PLU

N° de l'emplacement réservé	Désignation	Bénéficiaire	Superficie
1	Réalisation de stationnements	Commune	663 m²
2	Réalisation d'espaces sportifs et de loisirs	Commune	6 775 m²
3	Emplacement réservé pour le tracé de la ligne nouvelle « Perpignan-Le Perthus » et ses installations annexes	Etat	251 535 m²
4	Extension du cimetière	Commune	1 784 m²
5	Réalisation d'ateliers communaux et de stationnements	Commune	4 449 m²
6	Amélioration viaire et sécurisation	Commune	102 m²
7	Amélioration viaire et sécurisation, réalisation de stationnements	Commune	96 m²
8	Amélioration viaire et sécurisation, réalisation de stationnements	Commune	141 m²
9	Amélioration viaire et sécurisation, réalisation de stationnements	Commune	115 m²
10	Réalisation de stationnements et aménagements paysagers.	Commune	287 m²
11	Réalisation d'équipements publics	Commune	187 m²
12	Amélioration viaire et sécurisation, réalisation d'aménagements paysagers	Commune	910 m²
13	Réalisation d'une voie (largeur = 9 mètres)	Commune	2 267 m²
14	Extension de la station d'épuration	Commune	3 461 m²
15	Réalisation d'une voie (largeur = 9 mètres)	Commune	1 456 m²

Liste des emplacements réservés après modification n°1 du PLU

N° de l'emplacement réservé	Désignation	Bénéficiaire	Superficie
1	Réalisation de stationnements	Commune	663 m²
2	Réalisation d'espaces sportifs et de loisirs	Commune	6 775 m²
3	Emplacement réservé pour le tracé de la ligne nouvelle « Perpignan-Le Perthus » et ses installations annexes	Etat	251 535 m²
4	Extension du cimetière	Commune	1 784 m²
5	Réalisation d'ateliers communaux et de stationnements	Commune	4 449 m²
6	Amélioration viaire et sécurisation	Commune	102 m²
7	Amélioration viaire et sécurisation, réalisation de stationnements	Commune	115 m²
8	Réalisation d'une voie (largeur = 9 mètres)	Commune	2 267 m²
9	Extension de la station d'épuration	Commune	3 461 m²